

Brevet musical départemental 2027

Calendrier de mise en œuvre et des épreuves

À Toulouse le 22/09/2026

Mise en œuvre

Novembre 2026	Mise en ligne du recueil des épreuves : morceaux imposés 2nd cycle, chants à préparer 1^{er} cycle, morceaux de flûte à bec soprano 1^{er} cycle et morceaux de saxophone 1^{er} cycle
Lundi 16 novembre 2026	OUVERTURE DU TELE-SERVICE POUR LES INSCRIPTIONS EN LIGNE
Lundi 4 janvier 2027 (semaine 1)	Mise en ligne des morceaux imposés 1^{er} cycle dans le recueil des épreuves
Lundi 18 janvier 2027 (semaine 3)	FERMETURE DU TELE-SERVICE
Lundi 8 mars 2027 (Semaine 10)	ENVOI DES CONVOCATIONS AUX CANDIDATS
Lundi 15 mars 2027 (Semaine 11)	MISE A DISPOSITION DES CONVOCATIONS AUX ECOLES

Date des épreuves

Samedi 20 mars 2027	→ Répétitions des disciplines instrumentales : alto, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, saxophone, trombone, trompette, violon, violoncelle
Samedi 24 avril 2027	→ Épreuves instrumentales 1er et 2nd cycles → Épreuve théorique de musiques actuelles
Dimanche 25 avril 2027	→ Épreuves instrumentales 1er et 2nd cycles → Épreuves de musiques actuelles
Semaine 21 : du lundi 24 au samedi 29 mai 2027	→ Épreuves écrites de formation musicale
Samedi 22 ou 29 mai 2027	→ Épreuves orales de formation musicale

Dates des réunions des professeurs

Lundi 28 septembre 2026 > 10h-12h	→ Épreuves théoriques de musiques actuelles Music'Halle 105 route de Blagnac, 31200 Toulouse
Mardi 29 septembre 2026 > 10h-12h	→ Trompette, trombone* Direction des Arts Vivants et Visuels 7 rue Jules Chalande, 31000 Toulouse
Jeudi 8 octobre 2026 > 10h-12h	→ Batterie* Direction des Arts Vivants et Visuels 7 rue Jules Chalande, 31000 Toulouse
Lundi 12 et vendredi 17 octobre 2026 > 9h-12h	→ Formation musicale Médiathèque départementale 611 Rue Buissonnière, 31670 Labège

** Disciplines instrumentales qui nécessitent prioritairement des réunions de préparation pour le renouvellement complet des épreuves et des listes de morceaux pour 2027. Pour toutes les autres disciplines, un tirage au sort des morceaux sera effectué dans les bases de données existantes.*